

ALM POUR LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

PHILOSOPHIE ALM

Dynamique par conviction

Un modèle dynamique flexible de votre institution de prévoyance forme la base de l'évaluation des rendements nécessaires, de la capacité de risque et des analyses de sensibilité sur place.

Nos convictions en matière d'investissement

Nous privilégions des solutions économiquement sensées plutôt qu'une optimisation quantitative. Pour ce faire, le potentiel de rendement et les risques des classes d'actifs sont évalués de façon fondamentale et axée vers l'avenir.

Notre concept ALM

La résilience à moyen terme des caisses de pension est primordiale pour la capacité de risque, et non leur situation financière actuelle. L'objectif d'ALM est d'atteindre un équilibre juste et financièrement supportable.

L'étude ALM comprend 4 modules

1. Modélisation dynamique
2. Profil de risque c-alm
3. Optimisation de la stratégie de placement
4. Stratégie d'assainissement et de participation

VOS AVANTAGE, NOTRE PROMESSE

Concept ALM adapté

Le profil de risque c-alm nous fournit un concept efficace, clair et sur mesure pour les caisses de pension suisses, afin d'optimiser l'orientation stratégique de leurs placements et leur passif.

Effet didactique et aide décisionnelle

Un processus ALM méthodique et réalisé de façon didactique et nos simulations Life sur site permettent, malgré la complexité, l'obtention d'un effet didactique durable et de bases décisionnelles ciblées.

INTÉRESSÉ?

NOS RÉFÉRENCES



Dr. Roger Baumann
Partenaire
roger.baumann@c-alm.ch

Stefan Zwicker

Président de la Commission d'investissement KPMG fonds de prévoyance

„c-alm a, au cours de notre collaboration qui dure depuis plusieurs années, fait preuve d'une qualité de conseil exceptionnelle et d'une capacité novatrice incroyable, aussi bien pour le passif que l'actif. Le service est exemplaire. En tant que client, nous sommes particulièrement satisfaits.“

Ronald Schnurrenberger

Président de la direction, PKE

„L'ALM avec c-alm est toujours un processus didactique important pour le conseil de fondation et la direction, dans le but de continuer à diriger avec succès une caisse.“

